

Conférence téléphonique du 26 mai 2020 Y'a rien à voir ou presque !

La conférence téléphonique était essentiellement consacrée au PNE et au CPMM 2020... Mais rassurez-vous cher-es collègues, il n'y a pas été annoncé de bouleversement par rapport à ce qui était prévu en janvier dernier, tout au plus quelques reports au plus tard en 2021. Comment ça, vous êtes rassuré-es, il n'y aura pas à chercher les différences !

PNE 2020

La Direction Générale (DG) est en train de finaliser le « PNE revisité », qui devrait être validé cette semaine. Une instruction va être publiée, listant notamment les TN maintenues, reportées ou annulées, ainsi qu'un certain (tout petit ?) nombre d'adaptations...

Le projet n'a pas été présenté aux organisations syndicales (surprise, surprise !), qui n'ont reçu qu'une présentation synthétique, faisant état de 147 TN (81% du PNE) maintenues selon « différentes modalités », 34 TN reportées sur le PNE 2021, et seulement 2 TN annulées. En outre, 7 enquêtes nouvelles sont proposées...

Solidaires CCRF & SCL a pointé du doigt l'absence d'éléments concrets sur le calibrage des TN... Et a fait état des projets présentés en régions qui laissent transparaître une baisse des visites que l'on qualifiera pudiquement de modérée, alors que l'on a, à ce jour, deux mois et demi de confinement, que l'activité ne va pas reprendre du jour au lendemain dans les services comme chez les opérateurs, et enfin que les modalités de contrôles ne vont pas simplifier les choses.

La Directrice Générale a rejeté la demande de **Solidaires** d'abandonner les objectifs chiffrés du PNE 2020, indispensables selon elle à démontrer l'utilité de la DGCCRF auprès des élu·es et des média, tout en reconnaissant qu'il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs du PNE initial et que tout n'est pas figé dans la marbre, et qu'un point sera probablement fait en septembre pour tenir compte de ce qui a été fait et du contexte sanitaire.

Pour **Solidaires**, il y a là une méconnaissance de ce qui se passe dans les services, où les collègues vont subir la pression de leur hiérarchie pour tenir les chiffres à tout prix, sans qu'il ne soit question de qualité du service public !

Il n'est pas possible de faire systématiquement confiance à la « *capacité managériale de gérer les choses de manière plus ou moins intelligente* » comme le fait la Directrice Générale...

Cette dernière est également revenue sur ce qu'il faut bien qualifier de mantra : on réoriente les contrôles vers enquêtes plus qualitatives (note de **Solidaires** : sous le mandat de la directrice actuelle, on aura vu la batonnite prospérer –on parle des contrôles égalim, entre autres ?- et on n'aura jamais autant fait autant de contrôles sans habilitations ou sanctions, ce qui démontre une vision toute particulière de la qualité des contrôles, mais bon...).

Pour **Solidaires**, la priorité c'est la sécurité et le respect des conditions de travail des collègues, pour effectuer des contrôles permettant de rendre un service public de qualité, et pour faire de la qualité, il faut cesser la politique du chiffre. Comme d'habitude on risque bien d'avoir le tiercé dans le désordre, au-delà des grands discours ce sera les chiffres avant tout, la qualité des enquêtes passera après, et quant aux conditions de travail... on connaît la musique !

Sur le contrôle des gestes barrières, la DG n'a pas reçu de retour précis de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) mais, a précisé la Directrice Générale, cela ne changera rien quant aux instructions données par la DGCCRF (voir les deux paragraphes précédents pour savoir ce que pense **solidaires** de contrôles sans habilitations, et ce que cela implique dans le quotidien des collègues...).

La DG prévoit la réalisation de contrôles des gestes barrières à l'occasion des contrôles prioritaires de la DGCCRF, les agent-es CCRF qui constateraient des manquements manifestes pourront attirer l'attention des professionnels et transmettre aux autorités compétentes, c'est-à-dire l'inspection du travail pour ce qui concerne les salarié-es, police-gendarmerie, et surtout polices municipales pour ce qui concerne le public.

Là encore, des beaux principes vu d'en haut, et la porte ouverte à toutes les demandes des préfetures au plan local, et aux dérives qui peuvent aller de pair !

Concernant les prélèvements, la DG a reconnu des échanges entre les bureaux sectoriels et le SCL pour un « exercice de révision ». La DGCCRF déclare s'adapter à la capacité de travail du SCL, lequel, de son côté, déclare s'adapter aux demandes de ses directions de rattachement... Pour **solidaires**, c'est un peu le serpent qui se mord la queue !

Il a néanmoins été annoncé une augmentation probable du nombre de prélèvements de gels hydro-alcooliques (GHA) suites aux anomalies constatées, et de possibles contrôles des masques, le SCL travaillant à élargir la palette de ses analyses (peut-être sur la respirabilité).

CPMM

Comme pour le PNE, c'est une synthèse (9 lignes !) et non le projet d'instruction CPMM qui a été présentée. Une fiche « Contrôles de la Première Mise sur le Marché dans le contexte de la crise Covid-19 » datée du 15 mai est par ailleurs accessible sur l'espace « Covid-19 » de Géci. Elle prévoit le report en 2021 des CPMM à risque moyen ou faible ne relevant pas d'une longue liste de critères de priorisations, sous multiples conditions.

Comment parler de priorisation des contrôles quand tout ou presque est prioritaire ?

solidaires a donc dénoncé l'absence de prise en compte réelle de la crise actuelle et de ses conséquences dans la programmation CPMM. Pour la DG, c'est aux pôles C et aux directions de s'adapter, une reprogrammation régionale pourra être faite pour le 30 septembre, et ainsi rétablir leur plan de charge si trop de CPMM arrivent à échéance. « On se posera la question à ce moment », pour la DG, alors que pour **solidaires** c'est dès maintenant qu'il faut alléger la charge des services pour tenir compte des conséquences de la crise liée au coronavirus.

Si on met en parallèle un PNE revisité mais pas trop, qu'on reverra en septembre, et un CPMM allégé, mais pas vraiment, qu'on reverra là aussi en septembre, que va-t-il se passer dans les 3 mois à venir ? Pour **solidaires, il est inenvisageable de faire comme si rien ne s'était passé, et ne continuer à se passer, en cette année 2020...**

Stagiaires – Diffusion listes des postes

solidaires a interrogé l'administration sur la communication de la liste des postes pour vos affectations.

En réponse, la Directrice du Personnel, Coralie Oudot, a indiqué qu'elle devrait être donnée cette semaine. Il n'est, par contre, pas encore décidé si cette remise sera faite le même jour pour les 2 promotions car les Contrôleuses et Contrôleurs ont des devoirs en cours... et la DG ne souhaite pas perturber cette échéance...

Il a été précisé que conformément à l'usage les stagiaires continueront à bénéficier des délais de route pour rejoindre leur direction d'affectation.

Paies

A la suite de l'envoi par le CSRH, le 25 mai, d'un message assez complet sur les paies à venir, **solidaires** a demandé si pour les prélèvements des jours de grèves cela sera réalisé en seule fois

en juillet prochain ou si l'étalement qui avait été mis en place avant le confinement allait être reconduit ?

Coralie Oudot a précisé que les rattrapages seraient faits sur juillet et août en appliquant les mêmes règles qu'en début d'année que ce soit pour les jours de grèves(3 jours maxi) que pour les jours de carences (2 jours maxi).

Instances de dialogue CCRF

Comme **Solidaires** l'a demandé dans ses questions (cf. PJ), l'administration a confirmé que le retour à des réunions en présentiel n'était pas à prévoir dans l'immédiat, et que si cela devait advenir il y aurait besoin d'une salle assez grande pour permettre la mise en place des distanciations et d'une réduction des participant·es tant du côté de l'administration que du côté syndical.

La Directrice Générale a précisé que les audioconférences hebdomadaires avaient vécu et qu'il fallait retrouver un rythme de réunions moins important.

Concernant le calendrier et les thèmes à aborder, l'administration a posé la question du plan de prévention pour la DG et les 3 SCN (SI, SNE et Ecole) mais sans dater le groupe de travail car elle attend les décisions gouvernementales qui devraient être annoncées cette semaine.

Concernant les sujets à évoquer très rapidement, **Solidaires** a demandé que soit examiné la question de la mise en place du CNRP, ce qui permettrait de revenir sur la mise en place du télétravail pour le CNA (sujet pour lequel l'Administration réfléchit tellement qu'elle devrait atteindre des sommets métaphysiques inédits depuis Nietzsche).

Bref, la DGCCRF semble avoir du mal à changer ses vieilles habitudes de fonctionnement, et il est difficile au vu de ce qui a été présenté sur le PNE et le CPMM, de croire que l'on vient de vivre 2 mois de confinement et 2 semaines de « déconfinement » parfois très relatif.

Le monde d'avant pointe plus que jamais le bout de son nez... c'est tout un système qu'il va falloir changer si on veut retrouver plaisir et efficacité au quotidien comme au travail !